

Hélène Ramet
Secrétaire générale du SNMH-CGT

A

Fleur Pellerin
Ministre de la Culture

Paris le 19 décembre 2015

Objet : dépôt d'un préavis de grève national pour les personnels du Centre des Monuments Nationaux

Madame la Ministre,

Les conditions de travail des personnels du Centre des Monuments Nationaux ne cessent de se dégrader. Le sous-effectif en une des causes principales. Il touche aussi bien les monuments que les directions du siège, les agents titulaires affectés comme les contractuels rémunérés par l'établissement, toutes catégories confondues.

Le sous-effectif est aggravé par le fait que, depuis janvier 2015, la Direction Générale des Patrimoines a décidé de ne publier aucun poste de titulaire alors qu'il manque à tout le moins soixante titulaires. Ainsi, la mobilité vers le Centre des Monuments Nationaux est bloquée, de même toute mobilité interne est désormais impossible. Pour pallier le manque d'effectif, l'établissement n'a jamais cessé de recruter des emplois précaires (agents contractuels en CDD le plus souvent à temps incomplets) sur des motifs abusifs (emploi saisonnier...) masquant de réels besoins permanents.

Si le CMN a bénéficié de 6 ETPT supplémentaires sur titre 3 pour l'année 2016, cela est très loin de couvrir l'ensemble des besoins, notamment au regard de l'augmentation de son périmètre. Quatre nouveaux monuments ont rejoint le CMN ces deux dernières années (Fort de Brégançon, Villa Cavrois, Hôtel de la Marine et Villa Kérylos) sans qu'aucun moyen supplémentaire ne soit accordé par le Ministère.

La situation des personnels du CMN est extrêmement alarmante : dégradation des conditions de travail, remise en cause de certains droits (congés annuels, congés maladies, formation professionnelle...), précarité salariale et sociale... tandis qu'un tiers des monuments du réseau connaissent des fermetures pour cause d'effectif insuffisant.

C'est pourquoi, le SNMH-CGT dépose ce jour un préavis de grève reconductible pour l'ensemble des personnels de l'établissement, à compter du 26 décembre 2015. Nous revendiquons :

- La création de 60 postes d'agents titulaires pour répondre aux besoins immédiats de l'établissement. Ces recrutements devront se faire dans la filière Accueil, Surveillance et Magasinage, dans la filière Adjointes Technique des Administrations de l'État ainsi que dans la filière des métiers d'Art, spécialité jardins ;
- Rehausser le plafond d'emploi des contractuels à hauteur des besoins ;
- L'application pleine et entière du protocole d'accord de mai 2014 relatif à la résorption de l'emploi précaire, que la direction de l'établissement refuse d'appliquer aux agents recrutés sur le fondement de l'ex article 6.1 de la loi 84-16 ;
- Le retrait du Centre des monuments nationaux du décret-liste avec titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent, sur les corps de la Fonction Publique correspondant à leurs

missions ;

- L'extension des titres-restaurants à l'ensemble des personnels du CMN quel que-soit leur statut ou leur résidence administrative, pour mettre fin à une discrimination géographique et statutaire insupportable, et la revalorisation de la part faciale.

Nous restons à votre disposition pendant la durée du préavis afin d'entamer des négociations, comme le prévoit la réglementation.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hélène Ramet', written in a cursive style with a long horizontal stroke underneath.

Hélène Ramet
Secrétaire générale du SNMH-CGT